

Assemblée générale annuelle de 2024 de la FCA

27 février, 8 h 30 - 10 h 30

Résumé : Atelier « Saisir la valeur de l'agriculture canadienne »

Commandité par :



Lors de cet atelier, les participants ont exploré l'importance croissante que revêtent les données dans le secteur canadien de l'agriculture, de multiples points de vue tenant compte des politiques et des réalités du marché, pour évaluer les mesures que le Canada peut prendre pour mieux exploiter l'utilité des données agricoles afin d'ajouter de la valeur à la ferme et partout dans la chaîne d'approvisionnement, de créer un avantage comparatif et d'encourager une plus grande précision dans la saisie des pratiques au niveau de l'exploitation.

Les panélistes

- Andrea Faubert, responsable de la politique réglementaire mondiale, Corteva Agriscience
- Kody Blois, député de Kings-Hants, président du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire
- Frank Annau, directeur de l'intendance des produits, Fertilisants Canada
- David McInnes, directeur exécutif et fondateur du Centre d'analyse comparative en agroalimentaire et directeur de DMci Strategies

La valeur des données

- Les panélistes ont expliqué comment Corteva cherche à créer la « molécule parfaite », qui offrirait théoriquement tous les avantages des produits phytosanitaires sans les inconvénients pour l'environnement.
- Les panélistes ont noté que les données sont cruciales pour influencer le rythme de l'innovation dans le secteur. Comme l'engrais l'est pour les cultures, les données sont un intrant essentiel et fondamental pour l'innovation, car ces informations permettent de créer de nouvelles versions des produits et de les analyser en vue de leur développement ultérieur.
- Ils ont également fait remarquer que la rationalisation des exigences relativement aux données, par l'entremise d'approches telles que les présomptions d'approbation proposées dans le projet de loi C-359, permettrait d'approuver davantage de produits, ce qui aiderait les agriculteurs à atteindre des objectifs tels que la réduction des émissions provenant des engrais.

Données et durabilité

- Dans le monde du commerce, c'est celui qui définit la durabilité qui gagne. Les évaluations de durabilité ont une incidence sur l'image de marque et la réputation internationale du Canada en tant que pays ayant un système alimentaire sûr et durable. Selon les mesures actuelles de la durabilité, le rang qu'occupe le Canada parmi les pays développés se trouve entre 60 et 70.
- Le Centre d'analyse comparative en agroalimentaire utilise plus de 130 paramètres pour définir la manière dont la durabilité devrait être mesurée au Canada, afin que cette durabilité soit basée sur les principes fondamentaux de la durabilité.

Adoption de technologies et collecte de données

- L'adoption de la technologie et des processus de collecte de données agricoles constituent un problème majeur.
- Pour faciliter leur adoption, le gouvernement doit être encourageant et fournir des incitations aux agriculteurs pour qu'ils recueillent les données. S'il s'agit simplement d'une charge administrative offrant peu d'avantages, les agriculteurs ne seront pas intéressés.
- L'accès aux données recueillies est également impératif. Les agriculteurs doivent savoir à quoi servent leurs données et être récompensés pour les avoir fournies.
- Le gouvernement n'a pas bien fait comprendre qu'il y a de l'argent à gagner en réduisant les émissions de carbone, et il n'a pas encore mis en place une structure à laquelle les agriculteurs peuvent adhérer.
- La mesure des efforts de réduction du carbone demeure un problème, et le gouvernement travaille sur des protocoles de compensation pour mesurer et récompenser la capture du carbone.

Les groupes de travail ont été invités à répondre à la question suivante :

Disposons-nous réellement des données dont nous avons besoin pour soutenir la croissance et le développement continu de l'agriculture canadienne? Qu'est-ce qui pourrait favoriser ou entraver cette évolution?

Le thème général des réponses était que nous disposons des données, mais que nous devons inciter les agriculteurs à les recueillir et à les utiliser. Les agriculteurs doivent voir l'intérêt de suivre ces nouveaux processus.

Voici les réponses des différents groupes :

Faciliter l'utilisation efficace des données

- Il faut normaliser les données entre les pays afin de faciliter l'établissement de repères et de mesures.
- Il faut élaborer et mettre en œuvre des protocoles relatifs au marché du carbone.

- Les technologies source ouverte et l'IA peuvent faciliter la collecte de données.
- Pour favoriser le partage des données, les agriculteurs doivent avoir l'assurance que les données seront sécurisées une fois qu'elles sont recueillies.
- L'amélioration de la connectivité rurale permettrait d'améliorer la collecte et le partage des données.
- Si des ensembles de données sont disponibles et développés de sorte à être utiles à l'industrie, cela encouragerait l'adoption.
- Des incitations du marché stimuleraient la collecte. Il ne suffit pas d'indemniser les agriculteurs, la collecte de données crée un nouveau flux de travail dans l'exploitation. Les incitations doivent être très importantes.
- Il faut reconnaître le travail qu'effectuent déjà les agriculteurs pour récompenser ceux qui ont déjà adopté les nouveaux processus. Ainsi, on pourrait inciter d'autres agriculteurs à recueillir des données en leur montrant la valeur des technologies de réduction des émissions de carbone et en réunissant des données prouvant le fonctionnement de ces processus.

Obstacles à l'utilisation efficace des données :

- La réticence des producteurs à partager leurs données (car il s'agit en grande partie d'informations personnelles), ainsi que leurs inquiétudes quant à la manière dont elles seront utilisées et ce qu'ils pourront en tirer.
- Les agriculteurs sont déjà très occupés et la collecte de données ne fait tout simplement pas partie de leur emploi du temps. Actuellement, ils ne sont pas suffisamment motivés pour faire de la collecte de données une priorité.
- Il y a déjà beaucoup de rapports à produire pour vendre des produits. Les rapports doivent être simplifiés afin de réduire cette charge et d'éviter le dédoublement des rapports à remettre à de multiples vendeurs.
- Il y a trop d'options technologiques pour la collecte et l'utilisation des données, avec peu d'indications sur les plateformes qui seront jugées acceptables par le gouvernement. Une plateforme centralisée et fiable pourrait faciliter l'adoption des processus.